



Ordonnance de télécom CRTC 2006-248

Ottawa, le 25 septembre 2006

Le Conseil **approuve** les demandes tarifaires suivantes. Aucune observation relativement aux demandes n'a été reçue. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Gosfield North Communications Co-operative Limited	15	le 22 août 2006	le 1 ^{er} octobre 2006
Norouestel Inc.	833	le 7 août 2006	le 25 septembre 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>